

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2011

Excusés : Florent BROSSE, Edith CARRA (pouvoir Pascale PIECHON), François DIAZ.

Absente : Catherine GONCALVES.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2011 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Instauration et fixation des taux de la taxe d'aménagement :

Pour faire suite à la présentation de la réforme de la Taxe Locale d'Equipement, présentée en détail lors du conseil d'octobre, il convient aujourd'hui d'instaurer la taxe d'aménagement, de définir son taux commun et de définir les conditions d'exonérations.

Les Maires de la COPAMO se sont réunis sur ce thème afin de définir une politique commune d'application de cette taxe sur l'ensemble de notre territoire.

Monsieur le Maire en expose les décisions qui sont :

Taux commune de 5%

Exonération totale pour les locaux commerciaux de moins de 400 m², afin de favoriser l'installation de petits commerces de proximité.

Et demande au conseil de se prononcer sur cette proposition.

Cette délibération si le taux n'est pas modifié est valable 3 ans, toutefois, il est possible de réviser le taux tous les ans.

Cette délibération sera transmise à la DDT qui assure l'encaissement de cette taxe.

Pour l'adoption de cette proposition à l'unanimité.

Autorisation de signature d'une convention avec le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier :

A l'occasion des travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable, on a ajouté un poteau d'incendie car les poteaux existants n'avaient pas le débit suffisant. Pour cela il a fallu augmenter le diamètre des canalisations (100mm) car un poteau incendie doit donner 60m³/h. D'où un coût de 1200€ pour la commune qui correspond à la différence entre le coût du projet modifié et l'estimation de base.

Ce poteau a été placé entre le Paradis et le Pinay.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Contribution de la Commune aux charges du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier pour l'année 2012 :

Cette contribution augmente de 6 centimes d'euros par habitant concerné, soit une contribution de 696.18€ pour l'année 2012 qui correspond à un montant de 2.46€ par habitant concerné.

Possibilité de fiscaliser ce montant ce qui a été fait jusqu'à présent.

Vote à l'unanimité pour la fiscalisation de cette contribution.

Autorisation de signature du Contrat Enfance Jeunesse 2011/2014 :

Cette délibération permet d'obtenir un contrat enfance jeunesse et permet d'obtenir une aide de la CAF pour le temps périscolaire.

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat enfance jeunesse.

Approbation d'un nouveau tarif de transport des repas du restaurant scolaire et autorisation de signature de la nouvelle convention :

Edith CARRA nous a laissé une explication dans laquelle, elle nous dit que le tarif du transport des repas va passer de 18.50€/jour en 2010 à 21€/jour en 2011.

Pourquoi cette augmentation : Monsieur DASILVA notre chauffeur de taxi lui a répondu qu'elle était liée à l'augmentation du prix du gasoil. Et que s'il était dans l'incapacité de livrer, il devait alors embaucher quelqu'un pour le remplacer et que cela coûtait cher.

Il prend 20€ à St Andéol, 20€ à Chaussan et 21€ à Rontalon soit un total de 61€ pour 1h30 de travail desquels il reste à déduire toutes ses charges.

Pourquoi dire oui : car cela reste encore le moyen le moins cher pour notre petite structure.

Qu'Edith s'est renseignée auprès d'autres taxis et soit ça ne les intéresse absolument pas car ça coupe leur journée, soit ils sont beaucoup plus cher. On lui a annoncé entre 28€ et 35€/jour. De plus nous n'avons dit-elle aucun souci avec Monsieur DASILVA.

Matthieu PIEGAY et Clément BALLY disent qu'il faudrait éventuellement réfléchir à une autre solution pour l'avenir et voir si ce serait moins coûteux.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité et approuve ce nouveau tarif et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Autorisation de signature du Marché Espaces Verts de la place de l'église :

Les offres ont été ouvertes le 27 octobre, il y en avait seulement 2 dont un acte de candidature et une offre complète.

Seule l'offre complète faite par Green Style a été retenue.

Le bureau d'étude a fait un comparatif avec ce qui était prévu dans le projet et a conclu que l'offre de Green Style était recevable.

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer ce Marché avec Green Style.

Ce Marché étant un marché à Bons de commandes sur 4ans (marché d'un an renouvelable), Green Style s'occupera de l'aménagement des espaces verts dans le cadre des travaux du centre bourg si nous en sommes satisfaits.

Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique suite à l'avis du Comité Technique Paritaire :

Augmentation de 8 heures à 16 heures 53 (calcul annualisé) pour la personne qui travaille en plus à la garderie du matin.

Délibération pour entériner l'avis favorable du Comité Technique Paritaire : pour à l'unanimité.

Attribution des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries :

Liste des gagnants :

Façades : F.BRALY et B.RIVIERE

Anciennes Fermes : M-J. RUIILLAT et V.GATINEAU

Maisons avec Jardin : T.BONNIER et L. CHANTRE.

Anthony CARRA propose que l'on reste sur les montants de l'année dernière et que l'on garde les mêmes fournisseurs pour l'utilisation des Bons Cadeaux.

Il serait bien de trouver des idées pour donner à plus de gens l'envie de participer à ce concours.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de garder les mêmes valeurs de prix que l'an passé.

Compte-rendu des Commissions :

Bâtiment-Jean-Yves BOUCHUT : l'entreprise DUPIN-THEVENON est passée prendre les mesures pour les meubles de la pièce du fond de la Médiathèque.

Les réparations de l'église ont été faites par l'entreprise RUIILLAT.

SYDER : changement de Président, il est remplacé par son Vice Président dont il prend la place. Le nouveau président est Monsieur VIDAL Maire de TOUSSIEU.

Jeunesse et Vie Associative-Matthieu PIEGAY : Il y a eu une commission jeunesse à RONTALON. Lors de la dernière fête organisée pour les jeunes à ORLIENAS un tiers des jeunes venaient de RONTALON.

Matthieu a apporté son soutien à Alanqués Sport qui a pu trouver une nouvelle présidente en la personne de Françoise BOUTEILLE, 5 adhérents deviennent référents ce qui correspond à un adhérent par activité.

Médiathèque : augmentation du temps d'ouverture et proposition de mettre de la musique en fond sonore.

Une nouvelle Association est née qui s'occupera de l'organisation et de la gestion des Concerts : Musique à RONTALON, son président est Geoffroy MERCIER. Pour le Concert du 19 novembre la Mairie finance les affiches (130€) et l'association paie la location de la Salle des Fêtes.

Conseil Municipal d'enfants : les jeux pour le jardin public vont être commandés. De la peinture a été faite mercredi 22 au stade. Et pour les panneaux d'entrées du village les jeunes doivent rencontrer Christiane JUGNET pour voir s'il serait possible de créer un nouvel Alanqué qui figurerait dessus.

Jean-Paul THORAL nous dit que l'association des Maires du Rhône dans le cadre de la prévention routière pourrait aider à l'achat de ces panneaux.

Pour la cérémonie du 11 novembre Sylvie BLANZAT prévoit une lecture au monument aux morts. Les enfants du CME seront aussi présents.

Fleurissement-Anthony CARRA : Fabrice THORAL va réaménager la bute suite aux travaux de la route de Fondrieu. Un massif a été fait au cimetière. Il faudrait faire un aménagement avec un massif au niveau de la route.

Culture-Clément Bally : Il existe plusieurs associations regroupant des artistes, la COPAMO propose de les regrouper et de recenser leurs demandes, leurs besoins et de voir avec les communes ce qui pourrait se faire.

Communication-Pascale PIECHON : Horizons avance, il manque encore certains articles de commissions et d'associations.

Dans le cadre de la sensibilisation au Dépistage Organisé du Cancer du Sein la COPAMO a organisé plusieurs réunions pour trouver des personnes relais sur son territoire, après plusieurs rencontres un petit groupe s'est formé et la première réunion du Groupe Histoires de Femmes a eu lieu le 23 septembre à RONTALON. Parmi les participantes des personnes de Rontalon, d'Orléans, de Thurins, de Messimy et de Chaussan. Une prochaine réunion est prévue courant janvier à MORNANT et une exposition de Bustes décorés par des Artistes locaux ou des membres d'associations devraient avoir lieu en octobre 2012 dans le cadre d'Octobre Rose.

Jean-Paul THORAL : Un appel à candidatures a été lancé dans le cadre du nouveau recensement qui aura lieu du 19 janvier au 18 février, 2 demi-journées de formation sont prévues, elles auront lieu à St MARTIN en HAUT. Jean-Paul sera le coordinateur de ce recensement.

Le tracteur a été équipé d'un relevage avant pour pouvoir démonter la lame plus rapidement.

Questions diverses :

Monsieur le Maire nous dit qu'une réunion de préparation du Rallye Lyonnais Monts et Coteaux a eu lieu et qu'il y aura 2 passages de la course à RONTALON le 19 novembre, un à 8h30 et l'autre à 14h53. Pas de stand de boissons prévu pour l'instant, penser à relancer les Associations locales.

L'Araire va faire une brochure sur l'Aqueduc du Gier, elle regroupera des cartes postales et des gravures et pour financer ce projet elle lance une souscription, il serait bien de les aider.

Le tribunal a rejeté la requête de Madame TRIPET et s'est prononcé en notre faveur dans l'affaire qui nous opposait. On va donc pouvoir lancer la DUP pour l'expropriation.

Une commission générale aura lieu le 14 novembre à 20h30 pour faire un bilan à mi mandat.

Fin de la réunion : 22h30.